



**Avertissement** : le bon fonctionnement de la chaudière est conditionné par le strict respect des présentes instructions d'utilisation et d'entretien.

### 1. Description

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| 1. Interrupteur Marche  / Arrêt  ZG (avec voyant Marche intégré)           | 10. Coffret de sécurité            |
| 2. Bouton de réarmement du coffret de sécurité avec voyant alarme intégré. | 11. Bloc de régulation gaz         |
| 3. Interrupteur 3 positions "  - AUTO - TEST STB "                         | 12. Arrivée gaz                    |
| 4. Interrupteur Eté/Hiver ZEH  | 13. Brûleur                        |
| 5. Disjoncteur 4 A   | 14. Viseur de flamme               |
| 6. Thermostat de sécurité  | 15. Electrode d'allumage           |
| 7. Thermostat de chaudière TCH   | 16. Sonde d'ionisation             |
| 8. Thermomètre   | 17. Doigt de gant                  |
| 9. Emplacement pour régulation éventuelle                                  | 18. Gaine d'amenée d'air comburant |
|  | 19. Pressostat air                 |
|  | 20. Ventilateur                    |
|  | 21. Manomètre                      |
|  | 22. Circulateur                    |
|  | 23. Robinet de vidange             |

### 2. Mise en service

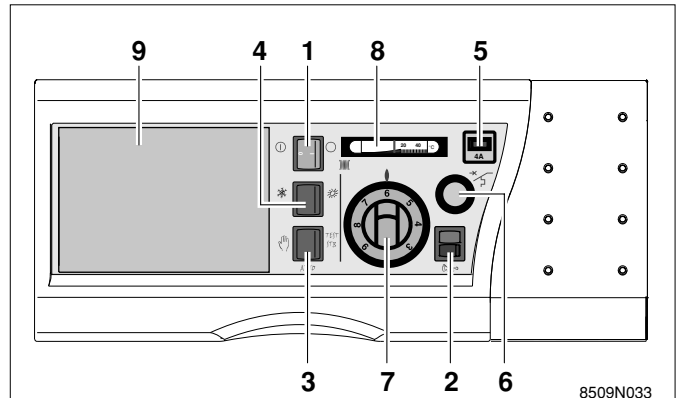
**IMPORTANT** : L'installation et la première mise en service doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

- Ouvrir le robinet de barrage gaz.
- Vérifier la position de l'interrupteur 3 positions **3** :
  - position manuelle : pour les chaudières **non équipées** de thermostat d'ambiance ou d'une régulation.
  - position "**AUTO**" : pour les chaudières **équipées** d'un thermostat d'ambiance, d'un module de priorité ecs ou de régulation.
- Placer l'interrupteur Eté/Hiver **4** sur position "Hiver" .
- Régler le thermostat **7**, la régulation **9** de façon à ce qu'il se produise une demande de chaleur. Le thermostat **7** doit être en position maxi si la chaudière est équipée d'une régulation.
- Vérifier que le thermostat de sécurité **6** n'a pas déclenché. Pour cela, retirer le capuchon du thermostat de sécurité **6** et enfoncer le bouton de réarmement à l'aide d'un tournevis.
- Placer l'interrupteur Marche/Arrêt **1** sur position Marche .
- Le coffret de sécurité **10** effectue son cycle d'allumage :
  - temps d'attente
  - préventilation
  - arc d'allumage et ouverture de la vanne gaz
- Le brûleur principal **13** s'allume.

**Remarque** : si l'électrode d'allumage ne s'allume pas dans les 55 secondes qui suivent l'ouverture de la vanne gaz (Présence d'air dans le tube d'alimentation gaz) le coffret de sécurité **10** se met en sécurité. Attendre quelques secondes puis enfoncer le bouton de réarmement **2** du coffret de sécurité.

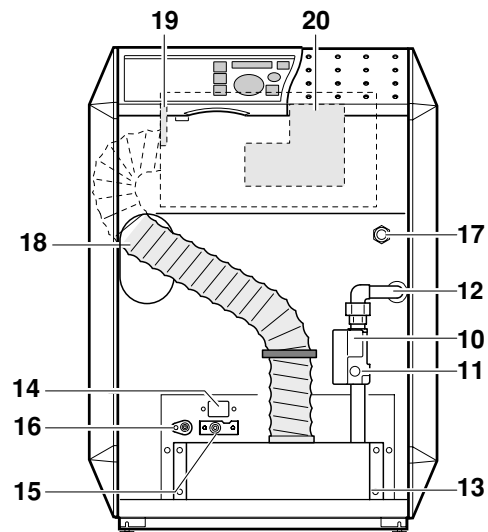
Les opérations nécessaires pour passer d'un gaz à un autre doivent être effectuées par votre installateur.

Vérifier que la chaudière est équipée pour fonctionner au gaz distribué.



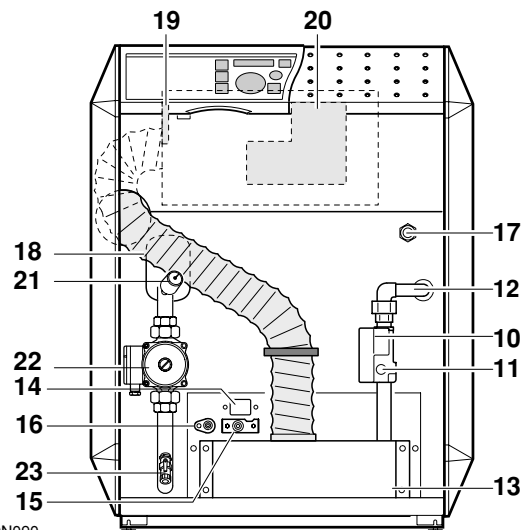
8509N033

**GSR 130 FA**



8509N061A

**GSR 130 FAP**



8509N090

### 3. Extinction

Placer l'interrupteur marche/arrêt 1 sur position "Arrêt" ○ .

### 4. Régulation

Pour assurer un fonctionnement confortable et économique, votre chaudière pourra avantageusement être équipée d'une régulation livrée en option.

Voir la notice spécifique livrée avec la régulation.

### 5. Entretien

L'entretien et le nettoyage de la chaudière doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié. Pour cela, nous vous recommandons de souscrire un contrat de maintenance auprès d'un installateur qualifié. Au cas où celui-ci ne pourrait l'assurer, il vous est possible de souscrire un contrat de maintenance auprès d'une société de service après-vente que votre installateur ou la société OERTLI vous auront indiquée. Le ramonage du conduit de fumée et du pot de purge attendant, doit être effectué au moins une fois par an, lors des opérations d'entretien de la chaudière.

### 6. Précautions à prendre contre le gel

En cas d'arrêt du chauffage en hiver, entraînant des risques de gel (résidence secondaire par exemple), nous recommandons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation

### 7. En cas de dérangements

**Vérifications à faire avant d'appeler votre installateur :**

● **Vérifiez la position de l'interrupteur 3 positions 3.**

● **Le brûleur ne fonctionne pas :**

- Vérifiez les réglages du thermostat de chaudière 7 du thermostat d'ambiance et de la régulation 9.

- Il peut s'agir d'une coupure du thermostat de sécurité par surchauffe accidentelle. Pour redémarrer la chaudière, réarmez le thermostat de sécurité 6 : retirer le capuchon de protection puis enfoncer le bouton de réarmement. Refaire les opérations de mise en route. Appelez néanmoins votre installateur qui remédiera à la cause de la surchauffe.

- Il peut s'agir d'une coupure du thermostat anti-débordement. En cas de perturbation de l'évacuation des fumées, ce thermostat interrompt l'arrivée de gaz et met la chaudière en sécurité. Pour redémarrer la chaudière, appuyer le bouton de réarmement rep. 2 après le refroidissement du thermostat ( ≈ 5 mn). Si les interruptions de ce type se répètent, contactez votre installateur

car il existe une probabilité de bouchage total ou partiel du conduit d'évacuation des produits de combustion.

● **Le brûleur fonctionne, mais les radiateurs sont froids :**

- Purger les radiateurs et faire un appoint d'eau neuve,

- Vérifiez le bon fonctionnement de l'accélérateur,

- S'il est souvent nécessaire de remettre de l'eau dans l'installation, appelez votre installateur.

**Lorsque vous signalez un défaut à votre installateur, indiquez-lui :**

● Le type de la chaudière,

● L'année de fabrication ; celle-ci est donnée par un code à 4 chiffres : les 2 premiers chiffres représentent l'année (00 = 2000, 01 = 2001...), les 2 derniers chiffres donnent la semaine de fabrication (01 à 52),

● Le n° de série,

● Le type de gaz utilisé.

Ces indications se trouvent sur la plaquette signalétique collée à l'intérieur de la porte de la chaudière.

**Siège :**

**OERTLI THERMIQUE S.A.**

2, Avenue Josué Heilmann

Z.I. de Vieux-Thann

F-68800 THANN

Telephone : 03 89 37 00 84

Telefax : 03 89 37 32 74

**Services techniques et commerciaux :**

**OERTLI FRANCE S.A.**

30, 32 avenue Léon Gaumont

F-75020 PARIS

Telephone : 01 49 88 58 58

Telefax : 01 48 59 20 63

Cachet de l'installateur :